HAL
open science

L'indiscipline des Gaulois

Laurent Lamoine

To cite this version:

Laurent Lamoine. L'indiscipline des Gaulois. Oriane Hébert; Ludivine Péchoux. Gaulois, images, usages & stéréotypes, 7, Mergoil, pp.193-206, 2017, Hors collection, 978-2-35518-066-8. hal-01834768

HAL Id: hal-01834768

https://hal.science/hal-01834768v1

Submitted on 26 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GAULOIS
IMAGES, USAGES & STÉRÉOTYPES

Textes réunis et édités par
Oriane Hébert et Ludivine Péchoux

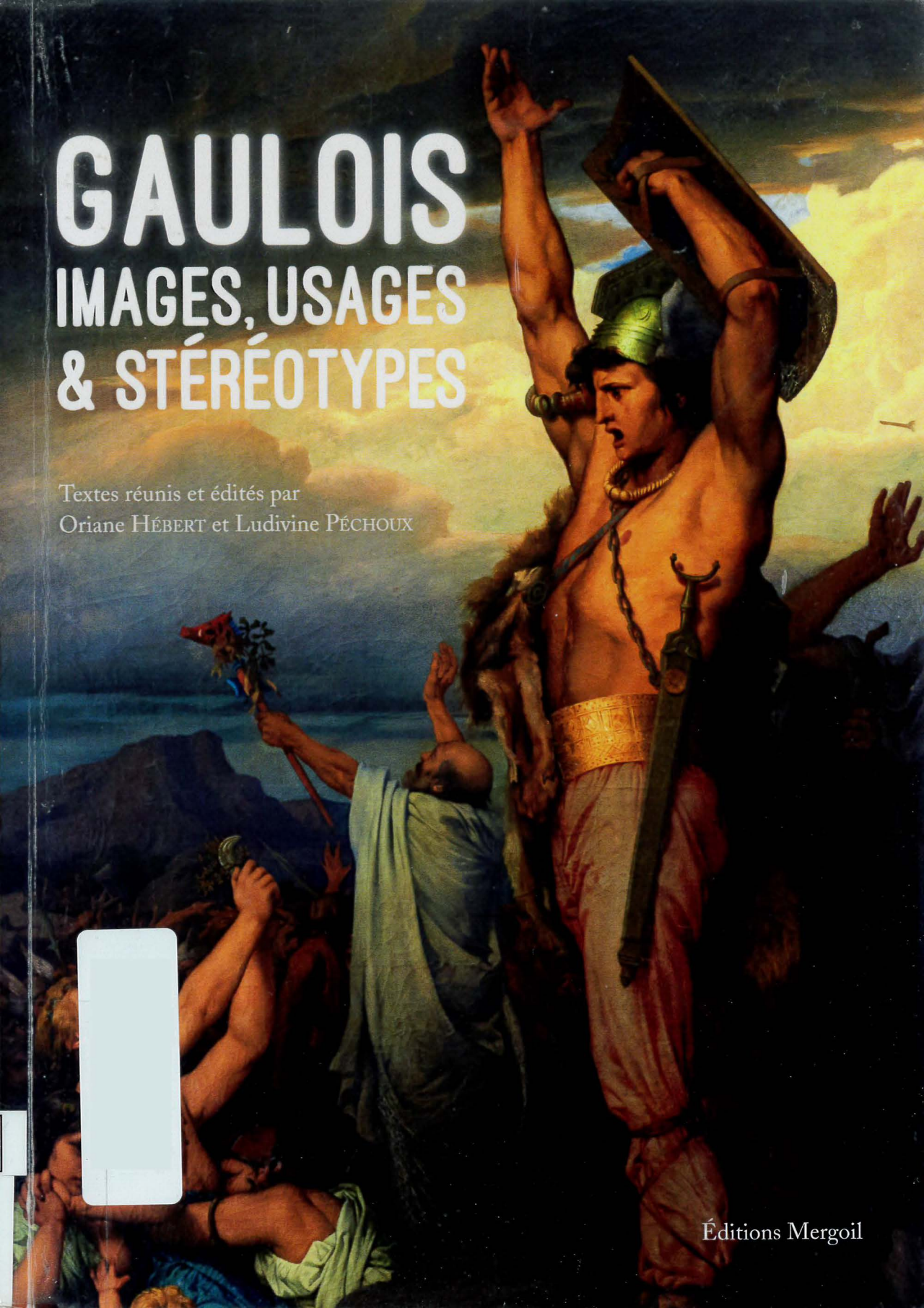

Éditions Mergoil

© Éditions Mergoil, 2017
ISBN 978-2-35518-066-8

En couverture : François Ehrmann, *Vercingétorix appelle les Gaulois à la défense d'Alaise*, 1869, huile sur toile, H. 157 ; L. 88 cm, Clermont-Ferrand, musée d'art Roger-Quilliot.
© Ville de Clermont-Ferrand, musée d'art Roger-Quilliot [MARQ], cliché Patrick André

Gaulois. Images, usages & stéréotypes

Actes du colloque de Clermont-Ferrand
« Quand l'usage fait l'image : les Gaulois, de la manipulation historique à l'archéotype. Nouvelle enquête historiographique »
18-19 septembre 2014

Textes réunis et édités par
Oriane HÉBERT et Ludivine PÉCHOUX

Éditions Mergoil
Autun - 2017

Cet ouvrage constitue les actes du colloque « Quand l'usage fait l'image : les Gaulois, de la manipulation historique à l'archétype. Nouvelle enquête historiographique » (18-19 septembre 2014), organisé par Oriane Hébert et Ludivine Péchoux grâce au soutien de l'Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand), la Maison de Sciences de l'Homme, le laboratoire « Centre d'Histoire : Espaces et Cultures », l'Association des Amis des Musées de Clermont Auvergne Métropole (AMA) et la Ville de Clermont-Ferrand.

Le colloque a été organisé en contrepoint de l'exposition « Tumulte gaulois, représentations et réalités » présentée au musée Bargoin et au musée d'art Roger-Quilliot de Clermont-Ferrand du 20 juin au 23 novembre 2014.

Avec le concours financier de l'AMA, de la Ville de Clermont-Ferrand et de l'Association Keltus

Comité scientifique du colloque

Christian Amalvi, Professeur d'histoire contemporaine, université Paul Valéry, Montpellier III
Olivier Buchsenschutz, Directeur de recherches au CNRS, École normale supérieure
Jean-Paul Demoule, Professeur de protohistoire européenne à l'université Paris I (Panthéon Sorbonne)
Anne Pingeot, Conservateur honoraire au Musée d'Orsay
Krzysztof Pomian, Directeur de recherche au CNRS, professeur émérite de l'université Nicolas Copernic (Pologne)
Michel Reddé, Directeur à l'École pratique des hautes études
Frédéric Trément, Professeur d'Antiquités nationales, histoire et archéologie de la Gaule, université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand
Pierre Vaisse, Professeur honoraire d'histoire de l'art, université de Genève

Modération des séances

CHRISTIAN AMALVI, Professeur d'histoire contemporaine,
université Paul Valéry, Montpellier III
OLIVIER BUCHSENSCHUTZ, Directeur de recherches au CNRS,
École normale supérieure
JEAN-PAUL DEMOULE, Professeur émérite de protohistoire européenne
à l'université Paris I (Panthéon Sorbonne)
BRIGITTE MORAND, Maître de conférences en sciences de l'éducation -
didactique de l'histoire, Acté EA 4281 / ESPé Clermont -
Auvergne / Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand
MICHEL REDDÉ, directeur à l'École pratique des hautes études
FRÉDÉRIC TRÉMENT, Professeur d'Antiquités nationales, histoire et archéologie
de la Gaule, université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand
PIERRE VAISSE, Professeur honoraire d'histoire de l'art, université de Genève

Les relectures des actes ont été assurées par Christian Amalvi, Oriane Hébert, Ludivine Péchoux, Anne Pingeot, Michel Reddé et Pierre Vaisse.

Remerciements

Les deux journées du colloque ont été animées par des spécialistes qui ont contribué à en accroître la richesse, et que nous tenons à remercier.
Nous tenons également à témoigner notre gratitude aux membres de notre comité scientifique, qui ont garanti la haute qualité des communications et des textes présentement publiés. Nos remerciements les plus vifs vont aux auteurs pour la qualité de leurs contributions.
Nous souhaitons également remercier l'association des Amis des Musées de Clermont Auvergne Métropole (AMA) et particulièrement son président Michel Ganne, ainsi que monsieur Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand.
Pour leur aide et leur soutien, nos remerciements vont à Nathalie Burois, Bernard Clémençon, Julia Reveret, Viviane Lanos et Sébastien Champeyrol.

La mort de Serge Lewuillon ou le chagrin des collègues belges

Serge Lewuillon est décédé le 8 janvier 2017. Un très grand chercheur disparaît ainsi, frappé d'un accident vasculaire cérébral en pleine préparation du colloque « Archéologues en guerre(s) – Archéologues et historiens de l'art dans la Grande Guerre », qui s'est tenu néanmoins à Amiens les 15 et 16 novembre 2016. Il s'agissait là d'un des très nombreux sujets de recherche de cet homme curieux de tout, à l'esprit encyclopédique et l'intelligence vive. Nous sortions tous les deux de la même université (l'Université libre de Bruxelles) et Serge, malgré une carrière menée en France, n'a jamais oublié qu'il était Belge, sans doute dans le sens césarien du terme. Nous avons fraternisé, entre autres à Clermont-Ferrand, au colloque « Les Gaulois, de la manipulation historique à l'archétype » dont voici les actes, avec un des derniers articles « achevés » de Serge. Il était chez lui chez les Belges, mais aussi chez les Éduens, qu'il connaissait bien, pour avoir été l'un des acteurs importants du Centre européen de Bibracte. Il a aussi été l'un des meilleurs biographes de Vercingétorix (*Vercingétorix ou le mirage d'Alésia*, 1999). Un de ses nombreux ports d'attache était l'université de Picardie Jules Verne, où il donnait un cours intitulé « Techniques de l'archéologie en Europe et valorisation du patrimoine en Europe », un autre l'université Lumière Lyon 2, et plus spécifiquement l'UMR 5138 Archéologie et Archéométrie (MOM). Serge me donnait parfois l'impression d'être toujours sur la route, toujours en route « vers de nouvelles aventures ». Je ne puis concevoir, avec son sens de l'humour, son amour du calembour, qu'il n'appréciait pas l'œuvre du dessinateur de BD Marcel Gotlib. J'aimerais pouvoir l'accompagner encore, « en route vers de nouvelles aventures », lui dans le rôle du commissaire Bougret, avec son éternelle pipe, moi dans celui de « son fidèle adjoint » l'inspecteur Charolles. Je n'aurai plus l'occasion de le voir, mais je le lirai souvent, Serge laissant une bibliographie importante, qui sera rassemblée ailleurs. Quelques ouvrages, beaucoup d'articles, qui tous témoignent d'une culture générale et d'un savoir universel qui n'en faisaient pas un homme du XIXe siècle, puisqu'ils allaient de pair avec un sens critique et une remise en question très « XXIe siècle ». Les lecteurs de ce volume liront avec fruit et plaisir « Le chagrin des anciens Belges. La déviance du mythe héroïque dans les antiquités nationales » (2003), « La mal-mesure des Celtes. Errements et débats autour de l'identité celtique de 1850 à nos jours » (2006), « La Gaule indocile » (2011), et bien sûr, « Maudits ancêtres. Des Celtes, de l'ancestralité et de la décomposition identitaire » (2011), déjà édité par Ludivine Péchoux. Tout cela, et bien plus, se retrouve sur academia.edu. **Eugène Warmenbol**

Sommaire

12 Les auteurs

15 Préface d'Olivier Bianchi,
maire de Clermont-Ferrand

17 Préface de Michel Ganne,
président de l'Association des amis des musées de Clermont Auvergne Métropole

19 Introduction
Oriane Hébert

La construction des images

29 « La Tène est protestante. » Métamorphoses de la religion gauloise
Sarah Rey

41 Malvina ou la première bardesse celtique
Saskia Hanselaar

53 Harpes druidiques et trompettes guerrières. La musique des Gaulois dans l'art et l'imagerie populaire du XVIIIe siècle à nos jours
Christophe Vendries

75 Les emprunts iconographiques du *Chef gaulois* d'Emmanuel Frémiet : une image de l'archéologie gauloise au début des années 1860
Laurent Olivier et Lionel Pernet, avec la collaboration de Catherine Bastien

Les usages des images

99 Les Trévires vus par le jésuite luxembourgeois Alexandre Wiltheim
Andrea Binsfeld

109 Les anciens Belges. Bob, Ambiorix, Bobette, Boduognat et les autres
Eugène Warmenbol

133 La réception critique des œuvres à sujet gaulois au Salon, du Second Empire à la IIIe République
Brève histoire d'un chassé-croisé idéologique entre nécessité de la conquête romaine et défense de la patrie gauloise
Hélène Jagot

153 Les noces gauloises de Marianne : l'inauguration du monument de Vercingétorix en 1903 à Clermont-Ferrand
Julien Bouchet

165 L'imaginaire gaulois véhiculé par les manuels de l'école primaire et les ouvrages de vulgarisation, de la IIIe à la Ve République
Christian Amalvi

175 Enseigner la Gaule : le film fixe et la pédagogie de l'instituteur après 1916
Germain Collombet

Le poids des stéréotypes

193 L'indiscipline des Gaulois
Laurent Lamoine

207 Le sacrifice humain chez les Gaulois : perception, réception et usages idéologiques au XIXe siècle
Alexandre Page

223 Le roman du *carnyx*. I. Le nom de la trompe
SERGE LEWUILLON

245 Construction et déconstruction de l'« Empire arverne » : la numismatique face à un concept
SYLVIA NIETO-PELLETIER

259 Les Gaulois, l'Hexagone et le kaléidoscope
OLIVIER BUCHSENSCHUTZ

273 Conclusion - L'ancêtre gaulois ou la victoire politique d'un ancêtre parmi d'autres
LUDIVINE PÉCHOUX

289 Illustrations

290 Celtomanie et Gaulois romantiques
302 Les Gaulois au Salon
316 De l'archéologie à l'œuvre artistique : les sources du *Chef gaulois* d'Emmanuel Frémiet
324 Gaulois de Belgique
336 Le Gaulois musicien
368 Gaulois antiques
374 Les Gaulois à l'école

388 Résumés bilingues

404 Index des noms propres

L'indiscipline des Gaulois

Laurent Lamoine

Les Gaulois ont du tempérament ! C'est d'ailleurs ce mot – tempérament – que Camille Jullian choisit en 1908 comme titre du chapitre XII qu'il consacre aux qualités et aux défauts des Gaulois du temps de l'Indépendance dans le livre II de sa monumentale *Histoire de la Gaule* : « Tout compte fait, dans ce bilan de facultés physiques et morales, le bien l'emporte sur le mal : la bonté tempère l'orgueil, la sincérité excuse la colère, l'intelligence compense l'irréflexion. Ces défauts mêmes n'ont rien d'antipathique : ce sont défauts de natures frustres, qu'aucune discipline n'a encore régis[1]. »

Pour le grand historien français de la Gaule, qui reprenait là d'ailleurs une idée de Poseidonios d'Apamée, les Gaulois indépendants étaient les « frères attardés[2] » des Grecs, semblables aux Achéens des temps homériques, ce qui était un moyen de les valoriser, de les raccrocher à la civilisation gréco-romaine. La seule ombre au tableau était finalement leur indiscipline dont Rome allait profiter à l'époque républicaine pour réaliser la conquête des Gaules. Les Gaulois étaient des querelleurs, ce qui multipliait les guerres entre les tribus et les dissensions à l'intérieur même de ces dernières. Bref, l'emportement aurait fait partie du « tempérament » gaulois pour reprendre le titre de Camille Jullian. Les auteurs anciens, quelles que soient leurs motivations et leurs méthodes de travail, élaborant leurs textes en associant informations ou observations contemporaines et indications empruntées à la tradition livresque, ont contribué à forger un stéréotype du Gaulois intemporel, éternel « enfant sauvage ». L'intérêt des chantres de l'histoire nationale à l'époque contemporaine pour « la désunion perpétuelle[3] » des Gaulois

1. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, Paris, Hachette, 1908 (I, 1993), p. 380.

2. *Ibidem*, p. 381.

3. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, I, Paris, Sautelet & Cie, 1828, p. V.

correspondait à un contexte d'écriture où les vicissitudes politiques n'étaient pas étrangères à l'intérêt des élites universitaires et politiques des XIXe et XXe siècles pour ce trait prétendument saillant des Gaulois. Alors que la France se cherchait un régime politique pérenne et des pratiques consensuelles de réunions publiques, les comportements gaulois pouvaient apparaître, selon les positionnements, soit comme des contre-exemples à rejeter dans un passé heureusement révolu, soit comme les prémices d'une longue histoire du peuple français, acteur de son destin[4]. La croyance dans l'indiscipline des Gaulois est entrée dans le patrimoine immatériel des Français. Lorsqu'il dresse le portrait des philosophes usant de la langue française, très souvent à l'origine ou victimes de combats, Michel Serres établit un parallèle entre leur situation et « ces chamailleries internes dont la violence date des tribus gauloises, taillées en pièces par le combat des chefs, et vite soumises, du coup, à un Jules César importé de Rome[5] ». Il est difficile de prendre de la distance avec cette croyance, même pour les historiens actuels, surtout quand ils font œuvre de pédagogie en direction des plus jeunes. Jean-Louis Brunaux, dans *Les Gaulois expliqués à ma fille*, note encore que « le caractère qu'on prête aux Français, vantards, irascibles, querelleurs mais généreux, toujours portés à défendre le faible, et peu rancuniers » correspond « exactement » à celui que Poseidonios attribuait à son époque aux Gaulois[6].

Dans cette étude, je n'évoquerai pas l'indiscipline supposée des Gaulois sur le champ de bataille. Paradoxalement pour les Anciens l'indiscipline des Gaulois allait de pair avec leur réputation de bravoure au combat. Tite-Live prête au consul Cn. Manlius Vulso, chargé de combattre les Galates en Asie Mineure en 189 avant J.-C., un discours prononcé devant les soldats pour les galvaniser qui est fondé sur cette dualité : les Galates, comme les autres Gaulois, sont farouches, mais leur ardeur est de courte durée, remplacée, après le premier assaut, par le désordre et le renoncement qui assurent la victoire aux Romains[7]. Strabon ne dit pas autre chose[8].

4. Voir les actes du colloque *Nos ancêtres les Gaulois* de 1980 (Clermont-Ferrand, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1982) et les analyses de Jules Michelet (« Michelet et les Gaulois ou les séductions de la patrie celtique ») par Christian Croisille (p. 211-219) ou de Henri Martin (« Henri Martin et les Gaulois : histoire et mythe ») par Rémi Mallet (p. 231-244).

5. Michel Serres, *Éloge de la philosophie en langue française*, Paris, Fayard, 1995, p. 12.

6. Jean-Louis Brunaux, *Les Gaulois expliqués à ma fille*, Paris, Seuil, 2010, p. 105.

7. Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXVIII, 17.

8. Strabon, *Géographie*, IV, 4, 2. Les Gaulois sont irascibles et vont au combat sans réfléchir, ce qui les conduit à la défaite.

« L'interrupteur »

En s'appuyant sur un passage fort connu de Strabon, Camille Jullian précisait que « dans les réunions publiques, il [fallait] des lois contre les interrupteurs[9] ». Strabon, qui reproduit aussi Poseidonios d'Apamée, évoque le rôle d'un garde à la méthode quelque peu déconcertante. L'épée retirée de son fourreau, il ordonnait au perturbateur de se taire trois fois avant de lui couper un bon morceau de son sayon : « Voici un trait typique de la conduite de leurs assemblées : si quelqu'un se manifeste contre l'orateur et l'interpelle, il est abordé par un garde, l'épée au clair, qui lui ordonne de se taire en le menaçant, et, s'il ne cesse pas, l'autre recommence une deuxième puis une troisième fois et finit par entailler son *sagum* de manière à le rendre inutilisable à l'avenir[10]. »

Cette note prend place dans un chapitre marqué par la bigarrure habituelle de ce genre de description ethnographique antique. Strabon réussit à évoquer pas moins d'une dizaine de thèmes dans un canevas plus ou moins cohérent[11]. Après avoir rappelé que les Gaulois connaissaient des régimes aristocratiques et qu'ils désignaient annuellement un hégémon et, en temps de guerre, un polémarque, Strabon s'arrête sur la gestion de la contestation dans les assemblées. Il livre comme un instantané : après trois avertissements, un appariteur fait respecter la prise de parole de l'orateur en coupant avec son épée la saie du perturbateur. Il est de coutume de considérer ce fait, dans le contexte global du chapitre, comme un signe supplémentaire de l'outrance de ces barbares, incapables de respecter le partage de la parole. En fait, cette interprétation est un mauvais procès fait aux Gaulois. Pas plus que les assemblées gauloises, les comices, les *contiones* et le Sénat romains ou les réunions politiques et les parlements contemporains ont été des lieux où les discours auraient été toujours feutrés. Suétone rapporte que même sous l'Empire les séances du Sénat pouvaient être houleuses et que « quand les débats dégénéraient en disputes trop violentes, [Auguste]

9. C. Jullian, *Histoire [...], op. cit.*, p. 376.

10. Strabon, *Géographie*, IV, 4, 3 (trad. Patrick Thollard, *La Gaule selon Strabon*, Paris, Errance, 2009, p. 51).

11. Strabon évoque les Belges, l'importance en nombre des Gaulois, la supériorité des femmes gauloises qui s'occupent des enfants, l'aspect et l'habillement des hommes, la laine que les Romains ont su exploiter, l'armement, les pratiques « à la dure » du couchage et du repas, l'alimentation, l'importance du porc, la maison, le commerce avec la Méditerranée, l'organisation politique et la répartition du travail entre les sexes qui est le contraire de celle pratiquée chez les Grecs et les Romains.

se précipit[ait] avec colère hors de la curie[12] ». Moins de deux mille ans après, les débats parlementaires montrent la même intensité de violence. À l'occasion d'un débat sur l'affaire des Fiches à la Chambre des députés, le 4 novembre 1904, le député de la Seine Gabriel Syveton descend jusqu'au banc des ministres pour gifler le ministre de la Guerre, le général André[13]. Cette violence politique ne se cantonne pas d'ailleurs aux enceintes parlementaires[14]. Dans *L'Éducation sentimentale*, Flaubert met en scène Frédéric Moreau au cœur d'une réunion publique du « Club de l'Intelligence » en 1848 dont l'ordonnancement est bousculé par l'irritabilité d'une partie des participants qui en arrivent à chasser le protagoniste[15].

Bien entendu, l'anecdote rapportée par Strabon pouvait perturber le lecteur gréco-romain comme elle peut encore déranger le lecteur contemporain, car elle s'oppose à l'idée que la destruction du vêtement par déchirement, arrachage ou coupe, dans un moment public, est une arme de celui qui veut clore un débat et qu'il s'applique à lui-même. C'est Caïphe, le grand-prêtre qui déchire ses vêtements après que Jésus affirme être le messie devant le sanhédrin de Jérusalem[16]. C'est César, alors qu'il vient de franchir le Rubicon, qui harangue ses soldats après avoir déchiré sa tenue découvrant sa poitrine pour les galvaniser au moment de marcher sur Rome[17]. Je pense aussi à tous ces vieux centurions qui, dans le récit de Tite-Live, viennent exhiber devant le Peuple romain leurs cicatrices après avoir arraché leurs habits pour dénoncer des injustices[18]. Le sénateur Licinius Régulus[19] fait de même en plein Sénat pour dénoncer l'épuration des membres de l'assemblée opérée par Auguste[20]. En outre, dans le monde gréco-romain comme dans bien des sociétés méditerranéennes, la destruction vestimentaire fait partie des pratiques du deuil dans le cercle familial. L'anecdote de Strabon ne peut pas être accolée à ces faits.

Jean-Louis Brunaux[21] rapproche le témoignage de Strabon d'un passage de l'*Iliade*[22]. Alors que l'assemblée des Achéens est

12. Suétone, *Auguste*, 54 (trad. Henri Ailloud, Paris, Gallimard, 1975, p. 130).

13. Commencée sous Waldeck-Rousseau par le général Louis André, ministre de la Guerre (1900-1904), poursuivie sous Émile Combes (1902-1905), la surveillance des officiers de l'armée soupçonnés d'être des républicains tièdes et qui donna lieu à l'élaboration de fiches avec l'aide de la franc-maçonnerie, devint l'un des grands scandales de la IIIe République d'avant la Grande Guerre, *cf.* Julien Bouchet, *Le Combisme dans la France du début du XXe siècle : pratiques de pouvoir, réceptions et dissensions*, thèse d'histoire sous la direction de Mathias Bernard, Clermont-Ferrand, 2013, p. 503-538.

14. Paula Cossart, « Un peuple sage ou indiscipliné ? La construction par *Le Temps* d'un cadre interprétatif de la participation aux réunions politiques des années 1860 à 1910 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 26-27, 2003, p. 173-200.

15. Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, III, 1 (édition présentée et annotée par Pierre-Marc de Biasi, Paris, Le livre de poche classique, 2002, p. 449-459).

16. La Bible, Mt, 26, 65-66 et Mc, 14, 63.

17. Suétone, *César*, 33.

18. Par exemple, Tite-Live, *Histoire romaine*, II, 23 (le *nexus* de 495 avant J.-C.) ; III, 58 (le vétéran aux multiples décorations qui arrache ses vêtements afin d'obtenir du peuple la mise en accusation du décemvir Sp. Oppius en 449) ; VI, 14 (un ancien centurion qui fait la même chose pour entraîner le peuple à soutenir M. Manlius en 385).

19. Leiva Petersen *et al.* (éd.), *Prosopographia Imperii Romani. Saec. I. II. III.*, Berlin, de Gruyter, 1970-1987, (*PIR*²), L, 235.

20. Dion Cassius, *Histoire romaine*, 54, 14.

21. Jean-Louis Brunaux, *Guerre et religion en Gaule. Essai d'anthropologie celtique*, Paris, Errance, 2004, p. 138-139.

22. Homère, *Iliade*, II, 261-262.

houleuse après le discours d'Agamemnon qui exhorte les Grecs à attaquer Troie, Ulysse répond à Thersite qui s'était violemment opposé au roi de Mycènes et le menace de le mettre à nu et de le rouer de coups, ce qu'il fait en utilisant son sceptre. Jean-Louis Brunaux est prêt à penser que cette comparaison pouvait se trouver dans le passage original de Poseidonios[23] copié par Strabon qui aurait fait disparaître celle-ci pour rendre plus actuelle l'anecdote. Thersite, que le poète présente comme un homme repoussant, grossier et querelleur, accuse Agamemnon d'être insatiable de butin jusqu'à mettre en danger les Achéens et se disputer avec Achille, et propose le retour en Grèce. Ulysse, dont la motivation avait été encouragée par la déesse Athéna, reproche à Thersite son irrespect des rois et sa lâcheté. Le mettre à nu et le battre avant de le renvoyer à son navire, en larmes et sanguinolent, semblent donc être les étapes d'un juste châtiment contre un crime de lèse-majesté. Les Achéens lui donnent leur assentiment et l'écoutent alors défendre le choix du déclenchement du combat contre Troie. Le rapprochement qu'opère Jean-Louis Brunaux suggère que le comportement de l'appariteur gaulois serait à comprendre comme une tradition archaïque qui défendait à quiconque de contester sans fondement la parole royale.

Sans nier l'intérêt de ce parallèle, je me demande cependant si l'on a besoin nécessairement de vieillir cette pratique. La description relativement précise de la scène par Strabon laisse à penser qu'il s'agit peut-être d'une procédure sophistiquée de gestion de la parole et de domestication de la violence, que Poseidonios avait peut-être non seulement vue en action à son époque, mais également naître. En outre, on est loin de la brutalité des Achéens d'Homère, la règle est connue préalablement et ne prend pas en traître le perturbateur qui ne voit pas fondre sur lui un Ulysse : l'appariteur tient son épée hors du fourreau, à la vue de tous, et avertit par trois fois le trublion. Le châtiment relève certes d'une mise en scène guerrière (l'acte de couper avec une arme),

23. Parce que le philosophe stoïcien a l'habitude de comparer les Gaulois aux Grecs des temps homériques.

mais il se contente de s'en prendre aux symboles de la dignité de celui qui a troublé l'orateur. L'interrupteur ne semble pas finir nu, roué de coups et chassé de l'assemblée, comme le Thersite de l'*Iliade*.

Et s'il est besoin de chercher derrière ce comportement une influence méditerranéenne, pourquoi ne pas proposer un ascendant romain. La traduction par le terme « appariteur » prouve que l'on pense – sans toujours le dire explicitement – au licteur romain. Ces appariteurs sont les auxiliaires des magistrats supérieurs, en particulier lors des réunions publiques. Un exemple parmi tant d'autres : en 473 avant J.-C., les licteurs ont maille à partir avec le plébéien Voléron qui refuse son enrôlement comme simple soldat et que les consuls ont condamné à être fouetté; les licteurs tentent en vain de lui retirer ses habits[24]. On peut aussi penser aux pratiques romaines de justice. Gaulois et Romains se côtoient depuis assez longtemps à l'époque où Poseidonios rassemble ses informations, pour que les usages romains aient pu avoir un ascendant sur ceux des Gaulois. C'est dans la sphère du tribunal où le langage vestimentaire possède une grande importance : l'habit porté ou déchiré accompagne le discours de l'accusateur comme du défenseur, l'attitude du plaignant comme de l'accusé, et, quand arrive le moment de la sentence, il est souvent arraché et constitue un trophée. Que l'on se souvienne du manteau de Jésus que les soldats ont joué aux dés après la crucifixion[25]. Suétone rapporte que l'empereur Claude obligea un homme, accusé d'avoir usurpé la citoyenneté romaine et présenté devant son tribunal, à changer de vêtement en fonction des moments du procès : quand le temps était à la défense il pouvait conserver la toge; quand le temps était à l'accusation il devait enfiler un manteau grec[26]. *Mutatis mutandis*, les rencontres diplomatiques qui, dans leurs mises en scène, ont bien des points communs avec les procès, ont pu aussi influencer les Gaulois. Chez ces derniers comme chez les Romains, le costume des ambassadeurs, celui des hôtes et l'ensemble du décorum sont l'objet de soins particuliers.

24. Tite-Live, *Histoire romaine*, II, 55.

25. La *Bible*, Jn, 19, 23-24.

26. Suétone, *Claude*, 15.

Cependant, il n'est peut-être pas nécessaire de rechercher une influence romaine dans la fonction de l'appariteur gaulois. Étant donné l'état de guerre endémique, les réunions publiques des Gaulois sont souvent ce que les Romains appelaient les *concilia armata*, les assemblées de guerriers en armes[27]. En effet, il est de coutume que les guerriers gaulois y participent avec leurs armes (épées et boucliers) qu'ils utilisent en les entrechoquant pour faire connaître leur approbation[28]. Précisons que cet usage n'était pas étranger aux soldats romains. En 206 avant J.-C., en Espagne, alors que P. Cornélius Scipion (le futur Africain) vient de réussir à circonscrire une mutinerie de son armée, l'exécution des meneurs se déroule au cœur de l'assemblée des soldats qui font « du tapage avec leur épée sur leur bouclier[29] ». Dans cette ambiance militaire et souvent bruyante (cliquetis des armes, cris et rires des hommes, résonance des *carnyx*), il semble logique que l'autorité fasse appel à un héraut capable d'en imposer. La pratique de l'avertissement et la découpe réduite attestent que ces *concilia armata* ne sont pas que des rassemblements de soldatesque, mais bien des assemblées dotées d'un fonctionnement élaboré qui explique sans doute d'ailleurs leur évolution vers des « organes collectifs de prises de décisions politiques et juridictionnelles[30] ».

Les banqueteurs

Poseidonios et ses lecteurs postérieurs ont souligné la propension des Gaulois à transformer les banquets et les réunions publiques en pugilats ou bien à saisir toute occasion pour organiser des combats singuliers. Dans Athénée de Naucratis, qui cite un passage des *Histoires* de Poseidonios, on apprend que les Gaulois se rendaient aux repas armés afin de se livrer à des simulacres de combat qui quelquefois se transformaient en véritables luttes à mort, en particulier au moment de la distribution des meilleurs morceaux de viande. Diodore de Sicile rapporte à peu près la même chose[31] : des disputes en paroles deviennent des

27. Enrique García Riaza et Laurent Lamoine, « Les réunions politiques des Gaulois (Ier siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.) », *in* Clara Berrendonner *et al.* (dir.), *Le Quotidien municipal dans l'Occident romain*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2008, p. 129-146, plus particulièrement p. 141-144.

28. César, *La Guerre des Gaules*, VII, 21.

29. Tite-Live, *Histoire romaine*, XXVIII, 29 (trad. Annette Flobert, Paris, Flammarion, 1994).

30. E. García Riaza et L. Lamoine, « Les réunions politiques [...] », *art. cit.*, p. 143.

31. Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 28, 5.

provocations, puis de véritables combats singuliers dont la mort peut être l'issue.

« Les Celtes, parfois, pendant leur repas organisent de vrais duels. Toujours armés dans leurs réunions, ils se livrent des combats simulés et luttent entre eux du bout des mains; mais parfois aussi ils vont jusqu'aux blessures; irrités alors, si les assistants ne les arrêtent pas, ils en viennent à se tuer. Anciennement, quand on avait servi une gigue (ou un jambon), le plus brave s'en attribuait la partie supérieure; et si quelque autre la voulait prendre, c'était entre les deux prétendants un duel à mort[32]. »

« Ils invitent aussi des étrangers à leurs festins, et, après le repas, leur demandent qui ils sont, quel besoin les amène. D'habitude, pendant le repas, sur les premiers sujets venus ils en viennent à des disputes en paroles, puis à des provocations, enfin à des combats singuliers où l'on voit combien leur est indifférente la perte de la vie. C'est que chez eux a prévalu le dogme de Pythagore, selon lequel c'est un fait que les âmes des hommes sont immortelles, et qu'après un certain nombre d'années chaque âme revient à la vie en entrant dans un autre corps. C'est pourquoi aussi, pendant les funérailles, il en est qui jettent dans le bûcher des lettres écrites à leurs morts, comme si ces morts les devaient lire[33]. »

Le roman-feuilleton du XIXe siècle popularise cette image du banquet-pugilat des Gaulois bien avant la bande dessinée du XXe siècle. Eugène Sue, dans les *Mystères du peuple ou l'histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges*, les Lebrenn[34], met en scène un banquet chez le protagoniste de 57 avant J.-C., Joel le « brenn de la tribu de Karnak », qui se clôt par le combat des « saldures » Armel et Julyan et par la mort de ce dernier[35]. Les deux frères d'armes – traduction possible de « saldures » qui correspond en fait à *soldurii*[36] – ne se combattent que par « outre-vaillance[37] », Armel prenant prétexte du droit de recevoir le « morceau du plus brave » du sanglier cuisiné accordé à tort selon

32. Athénée de Naucratis, *Les Deipnosophistes*, IV, 154d-e (trad. E. Cougny, Paris, Librairie Renouard, 1878, p. 320-321).

33. Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 28, 5 (trad. E. Cougny, Paris, Librairie Renouard, 1879, p. 383-384).

34. Eugène Sue, *Les Mystères du peuple. L'histoire d'une famille des prolétaires à travers les âges*, 1849-1857 (édition établie et présentée par Matthieu Letourneux, Paris, Robert Laffont, 2003). L'auteur s'appuie sur Amédée Thierry.

35. Dans « La Faucille d'or », chapitre III.

36. César, *La Guerre des Gaules*, III, 22 et Nicolas de Damas, *FGrH90 F80* (repris par Athénée de Naucratis, *Les Deipnosophistes*, VI, 54, 249 a-b) ; Laurent Lamoine, « Représentations et attributs des rois gaulois de la Gaule Chevelue », *in* Emmanuelle Santinelli-Foltz et Christian-Georges Schwentzel (dir.), *La puissance royale. Image et pouvoir de l'Antiquité au Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2012, p. 177-179.

37. Eugène Sue, *Les Mystères du peuple. [...]*, *op. cit.*, p. 143 : « Julyan et Armel étaient aux prises : leurs yeux ne brillaient pas de haine, mais d'une fière *outre-vaillance*. »

lui à Julyan pour défier son « frère ». Eugène Sue captive son lectorat en créant une situation de tensions extrêmes entre ces deux « frères » qui sans compter leurs effusions luttent à mort. La responsabilité féminine n'est pas oubliée : si Julyan succombe à sa blessure, c'est que Mamm'Margarid, l'épouse de Joel, n'a pas abaissé à temps sa quenouille pour stopper le combat. La perte de Julyan pousse le « saldure » orphelin Armel à rejoindre la lutte contre César.

Malgré une construction qui peut sembler touffue, le passage d'Athénée de Naucratis qui cite Poseidonios est consacré à l'art de la distinction. L'évocation des poètes, que l'on appelle bardes, qui chantent les louanges des grands personnages, permet à l'auteur de donner des informations sur le banquet gaulois : rixes, aménagements, mets, manières de manger, disposition des convives selon une hiérarchie précise, vaisselle utilisée, importance du vin et de la bière, personnels de service. L'auteur termine par trois anecdotes, aujourd'hui célébrissimes, qui mettent en scène la générosité de Luern : le chef arverne jetait de l'or et de l'argent depuis son char, offrait boissons et victuailles dans un enclos sans restriction aucune, et savait se montrer généreux envers le poète assez habile pour faire oublier son retard. Diodore de Sicile, quant à lui, prend prétexte du soin que les Gaulois étaient censés accorder à leur chevelure, leur moustache et leur barbe (la moustache servant de filtre au moment du repas) pour évoquer aussi le banquet selon les mêmes rubriques que le témoignage précédent, car Poseidonios est la source commune. À la fin du chapitre, il insiste sur les empoignades qui dégénèrent et conduisent à la mort certains convives. Diodore interprète cette « indifférence à la perte de la vie » comme l'adhésion des Gaulois au pythagorisme et aux croyances dans l'immortalité de l'âme et sa réincarnation. Enfin, il explique par ce pythagorisme gaulois l'idée que les bûchers des funérailles étaient des passages pour des messages écrits par les vivants pour les défunts.

Ces extraits ont été largement commentés parce qu'ils permettaient d'intégrer les Gaulois au monde du *symposion* grec et méditerranéen[38], à la réflexion sur les tenants et les aboutissants de la générosité des « princes » et sur la notion d'échanges dans les sociétés anciennes[39]. Il n'est pas dans mon propos de reprendre l'ensemble de ces thèmes. Seule la violence qui pouvait se manifester pendant les banquets, analysée comme une incongruité par les auteurs grecs et leurs lecteurs contemporains, m'intéresse. La nature et le but des textes convoqués expliquent que le lecteur, quelle que soit son époque, soit amené à s'étonner des comportements des Gaulois. Que l'on ait affaire à de longs développements de Poseidonios ou bien à la juxtaposition de brèves mentions, l'effet recherché peut aller jusqu'au saisissement, comme dans le texte d'Athénée de Naucratis qui fait suivre l'évocation du duel pour un jambon par celle d'un rituel où le protagoniste accepte d'être décapité après avoir été le bénéficiaire de dons au profit de ses proches. Il s'agit par cette accumulation de faits de glacer d'effroi le lecteur. Poseidonios et/ou ses successeurs entretiennent dans ce but le flou chronologique et géographique et la confusion entre le mythe et l'histoire.

Au-delà de la recherche de l'effroi, les auteurs grecs analysent les données récoltées en fonction du banquet-*symposion* des Grecs, acclimaté dès l'époque archaïque en Italie et sur le pourtour occidental de la Méditerranée. C'est pourquoi les banquets gaulois sont vus à la fois comme des repas de guerriers des temps homériques, des repas-refuges aristocratiques des temps archaïques fondés sur le divertissement (poésie, jeux, joutes), des repas-représentations de la société fondés sur l'hospitalité, la commensalité ou la mise en scène des hiérarchies sociales des temps archaïques et classiques. L'introduction du vin est soulignée, car elle suggère la possible adoption du *symposion* ou d'une forme abâtardie de celui-ci dans l'ordonnancement du banquet gaulois. Ainsi, dans le cadre de cette comparaison on

38. Bernard Bouloumie, « Le symposion gréco-étrusque et l'aristocratie celtique », *in* Jean-Pierre Mohen, Alain Duval et Christiane Eluère (dir.), *Les princes celtes et la Méditerranée*, Paris, La Documentation française, 1988, p. 343-383.

39. Claire Feuvrier-Prévotat, « Échanges et sociétés en Gaule indépendante : à propos d'un texte de Poseidonios d'Apamée », *Ktèma*, 3, 1978, p. 243-259 ; Serge Lewuillon, « "Contre le don". Remarques sur le sens de la réciprocité et de la compensation sociale en Gaule », *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 18/1, 1992, p. 105-156.

insiste beaucoup sur les rixes qui pouvaient se produire dans les banquets gaulois, car il est aisé d'opposer leurs combats à mort à « l'innocent » jeu du cottabe du *symposion* grec[40]. L'esprit romain pouvait reprendre à son compte cette opposition, car bien éloigné du cliché du banquet orgiaque le banquet romain se veut un moment de domestication de la violence. Caton l'Ancien n'avait-il pas affirmé dans la péroraison de son réquisitoire contre l'ancien consul L. Quinctius Flamininus, accusé d'avoir agrémenté ses banquets de meurtres-spectacles, que même « s'il avouait, croyait-il que sa radiation ferait de la peine à quelqu'un alors qu'égaré par l'ivresse et l'amour, il s'était amusé à verser le sang d'un homme au cours d'un repas ?[41] ». Le censeur de 184 avant J.-C. n'avait pas hésité en effet à exclure du Sénat le frère du libérateur de la Grèce. Alors qu'il gouvernait la Cisalpine, L. Quinctius Flamininus aurait tué à coup d'épée au cours d'un repas un Boïen pourtant protégé par les règles de l'hospitalité pour satisfaire son goût du sang et les désirs de son giton déçu de ne pas assister à Rome aux combats de gladiateurs[42]. De même à Plaisance, il aurait renouvelé ce crime en organisant une exécution capitale en plein banquet pour satisfaire une courtisane[43]. Pour l'historien Tite-Live qui rapporte ces témoignages à charge contre l'ancien consul, L. Quinctius Flamininus s'est comporté en barbare et en homme cruel, souillant le banquet assimilé à un moment de commensalité et de convivialité absolue qui se déroule sous la protection des dieux, et méritait sa radiation. Même dans la fameuse *Cena Trimalchionis*[44] du *Satyricon* qui se voulait sans doute l'anti-banquet par excellence, l'ivresse et la démesure grotesque des convives ne dégénèrent jamais en rixes fatales. La querelle entre l'affranchi Herméros d'un côté et Ascylte et Giton de l'autre est maîtrisée par Trimalcion lui-même[45] qui joue à la perfection son rôle de symposiarque ou de *rex mensae*[46]. La seule victime à dénombrer pendant ces agapes est la chienne du giton de Trimalcion, Crésus, mise en lambeaux par le chien de garde Scylax[47].

40. Pour écrire ces lignes je me suis inspiré de Pauline Schmitt-Pantel, « Banquet et cité grecque », *MEFRA*, 97/1, 1985, p. 135-158, et de François Lissarrague, « Mathématiques, poésie, jeux de banquets : quelques divertissements grecs », *Extrême-Orient, Extrême-Occident*, 20, 1998, p. 165-168.

41. Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXIX, 43 (trad. Annette Flobert, Paris, Flammarion, 1998).

42. *Ibidem*, 42.

43. *Ibidem*, 43.

44. Pétrone, *Satyricon*, 27-68.

45. *Ibidem*, 59.

46. René Martin, *Le Satyricon*, Paris, Ellipse, 1999, p. 65-75.

47. Pétrone, *Satyricon*, 64.

Les faits gaulois sont ainsi projetés dans la sphère de la barbarie et de l'archaïsme. L'obsolescence des pratiques gauloises est en effet également dénoncée, car celle-ci est synonyme de déraison. Les rixes étaient souvent interprétées comme des duels ou combats singuliers qui, dans la Rome de la fin de la République et de l'Empire, s'opposent à la discipline militaire. Sans être voué aux gémonies, le combat singulier est associé à un autrefois lointain anté-politique ou bien il devient un recours exceptionnel, très contrôlé par la cité en guerre. Les références liviennes au duel suivent ce schéma. En 340 avant J.-C., le consul T. Manlius Torquatus, rendu célèbre par son duel avec un Gaulois en 361, condamne à mort son fils qui n'avait pas respecté l'ordre de ne pas engager de combat singulier avec l'ennemi tusculan[48] et cet événement constitue la limite qui sépare les duels glorifiés des temps héroïques de ceux qui sont soit condamnés soit tolérés parce qu'utiles encore pour la victoire collective[49]. Stéphane Verger réévalue le poids de la notion d'honneur dans l'analyse des faits qui nous occupent[50]. La domination sociale et politique d'un noble se mesure en termes d'honneur et peut être remise en cause à chaque occasion publique, réunion politique et banquet. Ce serait la contestation ou la défense de l'honneur qui serait le moteur du phénomène. Les auteurs grecs avaient la capacité de le comprendre, mais ils préféraient insister sur les étrangetés qui permettaient d'établir la dichotomie barbarie/civilisation.

Le banquet gaulois pouvait servir de référence aux observateurs de la vie publique sous la IIIe République et aux détracteurs des banquets républicains. Je n'évoquerai que celui des Gravanches, bouquet final de la visite d'Émile Combes à Clermont-Ferrand les 10 et 11 octobre 1903, qui se termina en empoignade faute d'assez de nourriture. Le journal conservateur *L'Avenir*, avec moult détails, décrit à la fois la gloutonnerie des républicains et leur propension à la bagarre[51], deux caractères attribués aux Gaulois. Cependant, l'indiscipline gauloise n'est pas systématiquement rejetée comme devant être corrigée.

48. Tite-Live, *Histoire romaine*, VIII, 7.

49. Stewart P. Oakley, « Single Combat in the Roman Republic », *Classical Quarterly*, 35, 1985, p. 392-410.

50. Stéphane Verger, « Société, politique et religion en Gaule avant la conquête. Éléments pour une étude anthropologiques », *Pallas*, 80, 2009, p. 61-82.

51. Julien Bouchet, « Les noces gauloises de Marianne : l'inauguration du monument de Vercingétorix en 1903 à Clermont-Ferrand », dans ce volume. Mathias Bernard, « L'autocélébration des élites locales lors des voyages officiels des chefs d'État et de gouvernement sous la IIIe République : l'exemple du Puy-de-Dôme », *in* Mireille Cébeillac-Gervasoni, Laurent Lamoine et Frédéric Trément (dir.), *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (IIe s. av. J.-C. - IIIe s. ap. J.-C.)*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2004, p. 221-229, en particulier p. 227-229.

La pratique du duel dit « point d'honneur[52] », qui connaît une nouvelle floraison à partir de la Révolution et jusqu'à la Grande Guerre dans les milieux politiques, journalistiques et intellectuels, se nourrit de références au passé gaulois. Pour se donner bonne conscience de transgresser les lois interdisant le duel et de se distinguer par cet attachement à une pratique archaïque, l'on fait appel aux racines de l'esprit français et l'on va chercher dans les sources antiques des exemples hauts en couleurs. Cette prétendue tradition gauloise offre aussi aux chantres des libertés individuelles contre l'essor d'un État de plus en plus pesant, comme à ceux contempteurs des enseignements des Églises (qui ont en règle générale condamné le duel), un modèle de comportement surgi d'un Âge d'or où l'État n'était pas encore un Léviathan et où le christianisme n'existait pas.

Finalement, cette surévaluation de la violence des Gaulois, jugée insensée dans le cadre de la réunion publique et du banquet, intéresse les hommes des XIXe et XXe siècles, car ils en retiennent surtout le caractère archaïque. L'indiscipline originelle des Gaulois disparaît avec la civilisation. Camille Jullian terminait son chapitre sur le tempérament gaulois par des réflexions sur les influences qui l'avaient policé. Pour l'époque de l'Indépendance, il mettait en exergue les apports des « civilisés du Midi » (les Étrusques, les Grecs), contrebalancés par ceux des « barbares du Nord » (les Bretons, les Germains) qui contribuaient à maintenir des « habitudes plus sauvages ». Le nationalisme de l'historien lui faisait préférer à toute influence celle du « pays même qu'ils habitaient » qui, compte tenu de ses dispositions « naturelles », aurait permis le développement économique qui aurait « transformé ces bandes de guerriers en tribus sociales et solidaires[53] ». La conquête romaine aurait confirmé cette évolution en faisant entrer les Gaulois dans la civilisation gréco-romaine, en donnant même un succédané promis à un avenir historiographique considérable : la civilisation gallo-romaine[54].

52. François Guillet, *La mort en face. Histoire du duel en France de la Révolution à nos jours*, Paris, Aubier, 2008.

53. C. Jullian, *Histoire* [...] *op. cit.*, II. *La Gaule indépendante*, Paris, 1908 (I, 1993), p. 381-382.

54. C. Jullian, *Histoire* [...] *op. cit.*, IV. *Le gouvernement de Rome*, Paris, 1914.

Cependant, l'historien ne croyait pas à un assagissement complet des mœurs politiques des Gaulois malgré l'adoption du « régime municipal[55] ». Rassurés par les effets des bienfaits de la civilisation sur le tempérament de leurs ancêtres, les Français des XIXe et XXe siècles se laissent aller à considérer avec mansuétude l'esprit querelleur des Gaulois. L'important est ailleurs, car la rudesse des Gaulois a été la garantie d'un esprit républicain chevillé au corps dont les révolutions contemporaines ont assuré la victoire. Que reste-t-il alors de l'indiscipline des Gaulois ? L'appariteur de Strabon est plus un modérateur qu'un guerrier agité de plus. Les lutteurs des banquets sont autant les victimes de leur ivrognerie que les participants de rites effrayants, consubstantiels à l'esprit gaulois.

55. *Ibidem* (I, 1993), p. 767 : « À certains indices, on s'aperçoit que les cités de la Gaule ont été plus troublées qu'on ne le pense, par des discordes intestines et par des luttes sociales. On soupçonne chez elles, à toutes les époques, des essais de coalition ou de jacqueries, des mouvements de colère contre les chefs locaux et l'aristocratie dominante. » Camille Jullian se fondait sur l'épisode de Mariccus (Tacite, *Histoires*, II, 61) et la mention d'émeutes à Vienne chez Velleius Paterculus (Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, II, 121, 1).